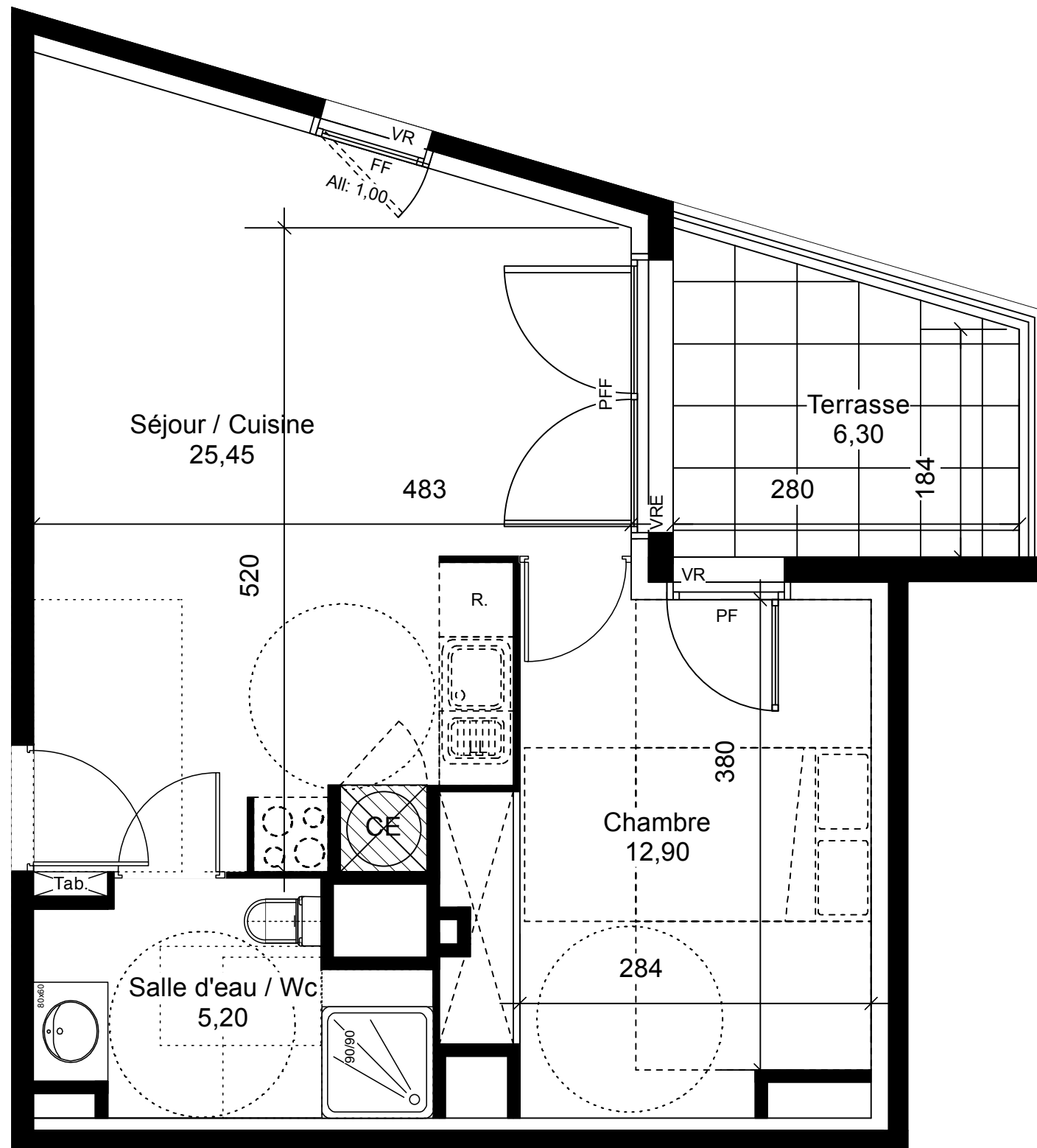
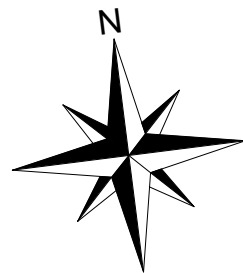
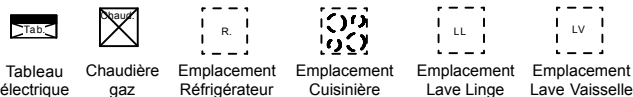


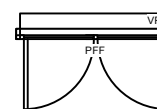


0 1 2 3 4 5 m

LEGENDE:



Fenêtre ouvrant à la Façaise
+ (V) = Volet pliant ou
+ (VR) = Volet Roulant manuel ou
+ (VRE) = Volet Roulant Electrique



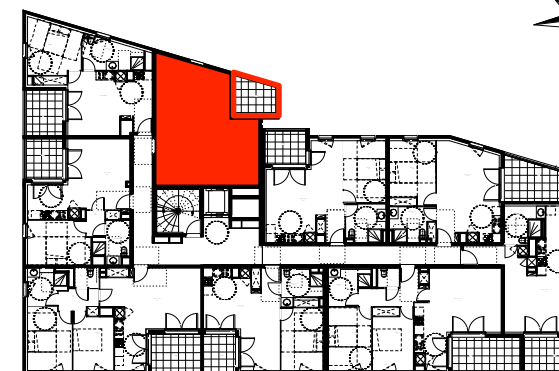
Porte-Fenêtre ouvrant à la Façaise
+ (V) = Volet pliant ou
+ (VR) = Volet Roulant manuel ou
+ (VRE) = Volet Roulant Electrique

RÉSIDENCE
Lou Marquies

ENVOL
DÉVELOPPEMENT URBAIN

PLAN DE VENTE

B209



BATIMENT B

Appartement n°	B 209
Type	T2
Batiment	B
Niveau	2ème Etage

Séjour - Cuisine	25,45 m²
Chambre	12,90 m²
Salle d'eau / Wc	5,20 m²

Surface habitable	43,55 m²
Terrasse	6,30 m²
Surface totale privative	49,85 m²

Indice 1 - Plan de vente	07/03/2023
--------------------------	------------

Document non contractuel établi sur la base du dossier de Permis de Construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études d'exécution (contraintes techniques et réglementaires). Les côtes et les surfaces mentionnées dans le présent document sont données à titre indicatif. Les poteaux, retombées, soffites, faux-plafonds, masquettes, canalisations, radiateurs ne figurent pas forcément sur le plan et lorsque que ces éléments sont figurés, ils le sont à titre indicatif, le positionnement définitif de ces ouvrages étant susceptible d'évoluer en fonction des différentes études techniques des corps d'états. L'encombrement des gaines et la profondeur des placards sont approximatifs. Les rectangles et cercles en pointillés sont représentés à titres indicatif dans le respect de la norme accessibilité P.M.R. Les équipements peuvent subir des modifications en fonction des contraintes de réalisation. Un dénivelé peut exister entre le niveau fini intérieur du logement et le niveau fini extérieur de la terrasse ou du jardin en fonction des nécessités techniques de réalisation. La topographie du site et donc du jardin n'est pas forcément renseignée. Le jardin pourra compter des dénivelés ou encore des restanques. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. Les éléments de mobilier ne sont représentés qu'à titre indicatif.